

Comme Macron-Jupiter est en visite dans le département de l'Hérault, les gendarmes y sont chargés de saisir les casseroles



Pour préparer l'arrivée d'Emmanuel Macron les gendarmes ouvrent les sacs et interdisent l'entrée des casseroles dans le village de Ganges.

«C'est illégal» se plaint un manifestant.

« Vous voulez voir l'arrêté préfectoral ? » lui répond le gendarme en allant chercher un papier. pic.twitter.com/FaK1pHfjto

– Paul Larrouturou (@PaulLarrouturou) April 20, 2023

Les casseroles des manifestants ont été saisies ce jeudi matin en marge du déplacement d'Emmanuel Macron à Ganges, dans l'Hérault. Dans le cadre de l'arrêté préfectoral encadrant la venue du président de la République, « l'usage de dispositifs sonores portatifs » est interdit. Et visiblement, les casseroles en font partie.

(([1]

https://rmc.bfmtv.com/actualites/economie/travail/emmanuel-macron-dans-l-herault-les-manifestants-prises-de-casseroles-saisies-par-les-gendarmes_AP-202304200430.html))

Emmanuel Macron est donc en visite à Ganges, dans l'Hérault, ce jeudi 20 avril dès la fin de matinée. Un déplacement qui nécessite évidemment un dispositif policier particulièrement bien huilé. Comme l'a documenté LCI, les gendarmes confisquent aux manifestants qui veulent entrer dans le village... les casseroles qu'ils transportaient pour exprimer leur mécontentement. Et la maréchaussée de se prévaloir d'un arrêté préfectoral leur en donnant l'autorisation. Dans l'arrêté en question, sont interdits les «*objets susceptibles de constituer une arme [par destination] ou pouvant servir de projectile présentant un danger*». Mais aussi, beaucoup plus surprenant, «*l'usage de dispositifs sonores*

portatifs». D'où l'illégalité des casseroles ? Méfiance aussi pour tous ceux qui se promènent munis d'un dangereux kazoo, de castagnettes et autres vuvuzelas : ils sont hors-la-loi...

(([2]

https://www.liberation.fr/politique/macron-dans-lherault-les-gendarmes-confisquent-les-casseroles-des-manifestants-20230420_MQ6YMBX4RNFH7PHFFQDNWS7VPE/))